

2016

RAPPORT ANNUEL

Association Fribourgeoise de l'Industrie des Gravier et du Béton (AFGB)



Gravière de Corpataux

Sommaire

Rapport du Président	4
Séances et commissions de l'association	6
Assemblée extraordinaire d'automne	7
Mutations des membres	9
Relations permanentes avec l'association	9
Organisation de l'association (comité, administration)	10
Comptes de pertes et profits 2016	11
Bilan au 31.12.2016	12
Rapport des vérificateurs	13
Liste des membres	14

Rapport du Président

Voilà plus d'une année, c'était sous un ciel sans nuage que nous avons passé une superbe journée sur le lac de Thoune à l'invitation de M. Colin Frei qui nous avait fait l'honneur de son entreprise. Je le remercie encore pour son invitation.



Comme pour la météo, notre activité est faite d'un panache de beaux moments et de périodes plus difficiles. Mon rapport est l'occasion de passer en revue la vie de notre association, d'analyser sa situation et de vous renseigner sur l'action de votre comité.

Comme vous avez pu le constater dans les comptes, le montant des cotisations que vous avez l'obligance de nous verser en 2016 est très semblable à celui de l'année 2015, soit une augmentation de l'ordre de 15% par rapport à l'année 2014, année où nous avons introduit une nouvelle tarification. Dans la mesure où ce montant résulte des volumes de gravier et de béton vendus, force est de constater que l'année 2016 a été une année favorable, même si la pression sur les prix est toujours vive.

Pour avoir pris quelques contacts auprès des entreprises de construction, le volume de travail au début de l'année en cours est important, ce qui laisse supposer que, dans la mesure où les gravières dépendent directement de la santé du gros œuvre, je m'attends à ce que l'année 2017 soit satisfaisante, en tout cas pour les ventes de graviers.

En ce qui concerne le béton, je suis plus circonspect dans la mesure où les chantiers sont de plus en plus souvent alimentés par des centrales foraines, même pour de petites quantités de béton. De ce fait, un volume important échappe aux exploitants des centrales fixes. Même si je doute fortement que cette solution soit toujours rentable et que la qualité soit équivalente, cette situation va certainement perdurer. Nous devons encore insister, notamment pour les ouvrages publics, pour que les conditions de qualité, de sécurité et de traitement des eaux soient respectées et que des contrôles sérieux soient réalisés. La concurrence est certes saine, mais pour autant que tout le monde soit soumis aux mêmes exigences.

Si en 2016, nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer les conseillers d'Etat avec lesquels nous travaillons le plus, deux séances ont eu lieu au début de cette année avec respectivement Mme Garnier et M. Steiert. Comme c'était la première fois que nous les rencontrions, nous avons pu présenter l'AFGB et faire part de nos soucis. Les problèmes ont été posés et même si les échanges ont été intéressants, les solutions sont encore très éloignées.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs projets de gravières ou de décharges sont malheureusement passés à la trappe. Une constatation s'impose : la force donnée aux opposants est énorme et souvent, les autorités communales sont très réticentes à nous appuyer franchement. Malgré l'intérêt financier que représente une exploitation pour la collectivité et les mesures prévues pour en atténuer l'impact, on préfère que les matériaux et les lieux de stockage nécessaires à la construction se développent le plus loin possible, voire même à l'étranger. Je le répète, la situation devient critique, et en tenant compte des délais d'obtention des permis, il n'est pas exclu qu'à moyen terme nos exploitations ne puissent plus alimenter les chantiers de notre canton. Ce d'autant plus que les exigences toujours plus élevées qui nous sont imposées renchérissent nos produits.

Actuellement une partie du canton est déjà alimentée depuis l'extérieur, Suisse ou France, et dans le futur nous risquons de dépendre entièrement de l'extérieur pour notre approvisionnement. Il est donc urgent d'une part que la planification cantonale soit revue et d'autre part que l'Etat se donne les moyens légaux de l'imposer.

Nous avons également abordé la question de la remise en état des sites après exploitation. Les méthodes de recultivation ont été fortement améliorées et permettent de restituer des terres de bonne qualité, ce qui est très favorable au regard de la problématique des terres d'assolement. Par contre ces méthodes sont très gourmandes en terres de bonne qualité (horizon A et B) et il en manque souvent au moment des travaux finaux. Les garanties financières de remise en culture que nous devons donner sont importantes et nous engagent fortement. Ces terres doivent donc absolument être préservées au moment des terrassements. Le Service de l'Agriculture étudie la possibilité de les utiliser pour améliorer certaines zones agricoles peu intéressantes. Il est clair que nous sommes également intéressés à les utiliser dans le cadre des remises en état.

Pour mémoire, l'OLED est entrée en vigueur, en remplacement de l'OTD, le 1^{er} janvier 2016. Cette ordonnance nous concerne surtout au niveau des décharges types A et B et le recyclage des matériaux graveleux. Au niveau suisse, l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) a mis en place une série de groupe de travail chargé d'en étudier la mise en application. Notre association nationale, l'ASGB, nous représente dans les groupes qui nous concernent plus spécialement. Un groupe de travail interne à l'ASGB, dans lequel nous sommes représentés, est chargé de faire le relais entre les membres et ces groupes de travail. Les progrès sont lents et les premières directives actualisées sont prévues pour 2018, voire 2019. Pour le moment, nous travaillons sur la base des anciens documents. Nous vous tiendrons au courant des incidences pour nos exploitations au moment de la sortie de ces documents.

Nous avons déjà évoqué lors de notre assemblée de décembre la volonté du SEn de mettre de l'ordre dans le domaine du recyclage des matériaux de démolition graveleux. Comme prévu, nous avons obtenu une prolongation de 6 mois des délais de mise en conformité. Néanmoins, de nombreuses questions subsistent et le groupe de travail que nous avons créé aura du pain sur la planche. Suite à cette intervention, le domaine du recyclage va certainement être complètement transformé, pour autant que les contrôles soient suffisants.

D'ailleurs, ce problème des contrôles est récurrent. Toute réglementation, autant bonne qu'elle soit, ne sert à rien si son application n'est pas contrôlée. J'ai la désagréable impression qu'il est difficile de débloquer des postes de travail pour assurer l'efficacité des mesures planifiées.

Dans ces dossiers qui nous occupent, nous avons pu mettre en place une collaboration avec les services cantonaux. Cette collaboration est nécessaire si nous voulons faire valoir notre point de vue et notre expérience. Notre but principal est de la développer et de la rendre plus efficace.

Je salue également les contacts et la collaboration que nous avons avec nos collègues romands. A mon avis, il serait souhaitable que la même collaboration existe au niveau des administrations cantonales. Pour les entrepreneurs, les limites cantonales n'existent pas; ce serait donc une simplification majeure si tous les cantons chantaient avec la même partition.

Notre monde évolue rapidement. Le domaine des matériaux pierreux également. L'ouverture de nouveaux sites devient toujours plus difficile, la part de matériaux recyclables prend de l'ampleur, de nouvelles technologies demandent de nous adapter et permettent d'utiliser des matériaux que nous négligions jusqu'à maintenant. C'est stressant, même inquiétant, mais en même temps, c'est un challenge que nous saurons relever.

Pour terminer, je veux remercier l'ASGB et ses dirigeants pour son appui et l'excellent travail qu'elle fournit au niveau suisse. Mes remerciements vont également à la FFE qui assure notre secrétariat. Mme Sara Gaggetta a décidé de changer d'orientation et nous a quittés à la fin du mois de janvier après s'être investie à fond pour l'AFGB. Depuis, nous avons le plaisir de travailler avec Mme Sylvie Bardy.

J'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur la compétence et l'engagement de mes collègues du comité pour gérer au mieux les intérêts de nos membres.

Luc Pasquier, Président

Séances et commissions de l'association

L'Assemblée ordinaire de printemps a fait naviguer les participants...



Le 22 juin 2016, l'Assemblée générale ordinaire a eu lieu dans un cadre particulier et a emmené les participants à Thoune, sur le bateau « MS Schilthorn ». La promenade en bateau s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, par une belle journée ensoleillée... Le Président, Monsieur Luc Pasquier, a ensuite officiellement ouvert la séance.

Le Président a donné lecture de son rapport et a abordé le potentiel important d'économie concernant le recyclage des matériaux de récupération. Toutefois, des efforts doivent encore être accomplis afin de garantir une exécution conforme aux ordonnances et normes relatives. Ces sujets ont été abordés avec Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz ainsi qu'avec divers services de l'Etat. Un nouveau groupe de travail pourrait voir le jour en 2018 car l'AFGB souhaite obtenir une révision du PSEM. De plus, le Président a expliqué que, suite au remplacement de l'OTD par l'OLED, l'Association est en contact avec le SEn afin d'analyser les incidences des modifications enregistrées et d'étudier les mesures à mettre en place. Il a ajouté que le comité est satisfait que la taxe sur la plus-value résultant d'un changement de zone ne soit pas appliquée aux gravières.

Les comptes ont été rapidement commentés par la secrétaire, Madame Sara Gaggetta. Il n'y a pas eu de mutation au sein des membres.

Avant de clôturer la partie officielle, le Président, Monsieur Pasquier a remercié les membres du comité pour leur travail et leur soutien, Madame Sara Gaggetta pour son travail envers l'association ainsi que les membres pour leur confiance accordée.

Il a ensuite convié les participants à un repas, tout en réitérant ses remerciements à Monsieur Collin Frei pour l'organisation de la visite de son entreprise, la balade en bateau sur le lac de Thoune ainsi que le repas, généreusement offert.



Photos de l'Assemblée générale : Sara Gaggetta

L'Assemblée extraordinaire d'automne

Une vingtaine de personnes étaient présentes lors des assises de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée le 30 novembre 2016 au restaurant de l'Acacia à Marly.



www.hotel-acacia.ch

La partie informative a été assurée par Monsieur Philippe Dougoud, ingénieur HES en agronomie. En effet, après l'assemblée, il a effectué une présentation très intéressante sur « la remise en état des terres végétales et le management des terres ».

Le Président, Monsieur Luc Pasquier a brièvement commenté le budget de l'association pour l'année 2017, puis il a informé les participants qu'aucune admission ou démission n'est à signaler. Au 1^{er} janvier 2017, l'association compte 31 membres.

Concernant la situation actuelle du marché, le Président est satisfait de l'année 2016 quant au niveau du volume des affaires. Malgré les nombreuses grues visibles dans tout le canton, il faut s'attendre à une stabilisation, voire une décreue du marché. Les entrepreneurs cherchent donc à obtenir les meilleurs prix et conditions. Dès lors, ils font appel à des livraisons de la France ou de la Suisse allemande voisine. En outre, le Président a expliqué que les ventes de béton et de gravier ont très peu variées. Il doute de l'objectivité du calcul des coûts et du fait que la différence puisse résulter d'une dissimilitude d'exigence au niveau du traitement des eaux, de la sécurité et de la qualité du béton. Pour conclure, les participants ont été informés sur le fait que la demande qui a été envoyée au SEn a été acceptée concernant le prolongement des délais pour la mise en conformité des établissements par rapport à l'OLED. En outre, Madame Sara Gaggetta a été chaleureusement remerciée par le Président pour toutes ces années de travail en tant que secrétaire à l'AFGB. En effet, elle a décidé de nous quitter pour changer d'orientation professionnelle.

Les membres du comité sont remerciés pour leur collaboration tout au long de l'année, Madame Sara Gaggetta pour son travail envers l'association, tout comme les membres pour leur confiance accordée.

L'assemblée a été clôturée à la fin de la partie informative. Le Président a convié les participants à l'apéritif ainsi qu'au repas qui suivent, tout en réitérant ses remerciements à la commune de Marly pour avoir offert les vins d'honneurs à cette occasion.



Construction installation de traitement de Grands Champs

Comité

Le comité a siégé à 7 reprises en 2016, pour traiter les sujets importants de l'association :

- PSEM;
- OLED;
- plan cantonal de gestion des déchets;
- permis d'aménagement d'une décharge contrôlée type A/B.

Autres séances

13.01.16	Comité de la CCC
04.03.16	Séminaire de Jongny
09.03.16	Bilan intermédiaire mise en œuvre PSEM
02.06.16	Assemblée générale ordinaire de la FFE
02.06.16	Conférence des Présidents et Directeurs
03.06.16	Assemblée générale de l'ASGB
04.06.16	Assemblée générale de l'ASGB
16.06.16	Comité de la CCC
22.06.16	Assemblée générale ordinaire de l'AFGB
26.08.16	Journée des patrons et des cadres ASGB
08.09.16	Comité de la CCC
12.10.16	Assemblée générale de la CCC
10.11.16	Rencontre annuelle des associations romandes
23.11.16	Comité de la CCC
30.11.16	Assemblée générale extraordinaire de l'AFGB
01.12.16	Assemblée générale extraordinaire de la FFE

Mutations des membres

Admissions

Nous n'avons enregistré aucune admission en 2016.

Démissions

Nous n'avons enregistré aucune démission au 31 décembre 2016.



Carrière, Im Fang

Relations permanentes avec l'association

- Association Suisse de l'Industrie des Graviers et du Béton (ASGB), Berne
- Groupement Romand des Associations du Gravier et du Béton
- Association Suisse de Surveillance de Matériaux de Construction Pierreux (ASMP), Berne
- Commission d'Inspectorat de l'ASGB
- Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC),
- Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)
- Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF)
- Conférence Cantonale de la Construction (CCC)
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Fribourg (CCIF)

Organisation de l'association

Comité

Nom, prénom	Rôle	Membre depuis	Réélu	Jusqu'en
Luc Pasquier JPF Gravières SA 1630 Bulle	Président	24 novembre 2009	2014	2017
Gérald Rebetez Vigier Béton Romandie SA 1734 Tinterin	Vice-président	19 juin 2007	2014	2017
Nicolas Brodard Routes Modernes SA 1700 Fribourg	Membre	23 juin 2010	2014	fév. 2017
Philippe Peiry Holcim Granulats et Bétons SA 1860 Aigle	Membre	21 novembre 2012	2014	2017
Jean-Noël Rubin Sables et Graviers Tuffière SA 1730 Ecuwillens	Membre	25 juin 2014	2014	2017

Administration

Nom, prénom	Poste	Depuis	N° téléphone
Sara Gaggetta (jusqu'au 31.01.2017) Sylvie Bardy (dès le 01.02.2017) Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs Rte André Piller 29 1762 Givisiez	Secrétaire	1 ^{er} janvier 2011	+41 26 460 80 20
Roger Mollard Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs Rte André Piller 29 1762 Givisiez	Comptable	1 ^{er} janvier 2011	+41 26 460 80 22

Comptes pertes et profits 2016

No de compte	Produits	Comptes 2015	Comptes 2016
3000	Cotisations des membres	28'541.00	27'465.00
3001	Cotisations libres	4'300.00	4'800.00
3200	Intérêts bancaires et CCP	1.96	0.19
3250	Dividendes s/actions et parts	145.35	152.85
3260	Bénéfice s/titres non réalisé	0.00	0.00
Total des produits		32'988.31	32'418.04

No de compte	Charges	Comptes 2015	Comptes 2016
4360	Matériel de bureau	0.00	0.00
4361	Frais de port	431.50	363.95
4362	Téléphone	607.20	568.10
4364	Photocopies	98.50	197.95
4365	Frais bancaires et CCP	163.80	229.15
4368	Frais de secrétariat	7'758.20	5'513.40
4371	Indemnités	5'700.00	5'050.00
4372	Cotisations aux associations	2'605.00	2'605.00
4374	Sortie des membres	0.00	0.00
4375	Frais AG et comité	5'047.70	2'536.40
4377	Frais juridiques	1'944.85	0.00
4379	Site pédagogique	300.00	300.00
4380	Frais divers	926.20	120.00
4510	Attrib. provision pertes s/titres	---	5'000.00
4520	Attrib. provision Groupe de travail OLED	---	8'000.00
4530	Attrib. provision perte s/débiteurs	---	1'000.00
4601	Perte s/titres non réalisés	1'769.00	37.00
Total des charges		31'351.95	31'520.95

Résultat	Comptes 2015	Comptes 2016
Total produits	32'988.31	32'418.04
Total charges	31'351.95	31'520.95
Bénéfice / Perte	1'636.36	897.09

Bilan au 31.12.2016

No de compte	Actifs	31.12.2015	31.12.2016
1000	Caisse	209.40	66.10
1010	Compte postal 17-2144-6	13'617.16	21'391.26
1020	Compte épargne CS 902684-40	1'840.59	1'824.48
1100	Débiteurs cotisations	0.00	0.00
1400	Titres Crédit Suisse	36'752.00	36'715.00
Total des actifs		52'419.15	59'996.84

No de compte	Passifs	31.12.2015	31.12.2016
2000	Fournisseurs	9'003.40	1'684.00
2600	Provision pour frais juridiques-dossiers	4'000.00	4'000.00
2610	Provision pertes s/titres	0.00	5'000.00
2620	Provision Groupe de travail OLED	0.00	8'000.00
2630	Provision pertes s/débiteurs	0.00	1'000.00
2800	Capital propre	37'779.39	39'415.75
	Bénéfice/perte exercice 2016	1'636.36	897.09
Total des passifs		52'419.15	59'996.84

Commentaires

Les frais de secrétariat, d'indemnité et d'assemblée générale ont quelque peu diminué. Au total, les produits se montent à CHF 32'418.04. Dans les charges, le total est de CHF 31'520.95.

Les comptes de l'association, pour l'exercice 2016, clôturent avec un bénéfice de CHF 897.09 après la création d'une provision pour des prestations extraordinaires. En effet, par rapport à 2015, nous avons créé en plus une provision pour pertes s/titres de CHF 5'000.00, une provision pour le groupe de travail OLED de CHF 8'000.00 ainsi qu'une provision pour pertes s/débiteurs de CHF 1'000.00.

En ce qui concerne le bilan, au 31 décembre 2016, avec les liquidités, les débiteurs et les titres, le total de l'actif se monte à CHF 59'996.84. Au bilan des passifs, figure une diminution des fournisseurs (- 7'319.40). Le capital propre à la fin 2015 était de CHF 37'779.39 et a légèrement augmenté par rapport à l'année passée : il est maintenant de CHF 39'415.75.

Rapport des vérificateurs

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 18 des statuts de notre association et au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

Après différents contrôles, nous avons constaté que :

- Le bilan et le compte de pertes et profits concordent parfaitement avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et exactitude
- L'exercice 2016 enregistre un bénéfice de *Fr. 897.09*
- Le capital de l'AFGB s'élève dorénavant à *Fr. 39'415.75*

Nous avons eu l'occasion de constater l'existence de la fortune. Nous avons contrôlé les recettes et les dépenses d'après les pièces justificatives.

Nous proposons donc à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge à la secrétaire et au caissier.

Les vérificateurs

Martine Rüfenacht



Pierre Bussard



Givisiez, le 5 avril 2017

Liste des membres AFGB

	Raison sociale	Numéro postal et localité	Téléphone
1	A. & A. Kolly SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 21 17
2	André Repond SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55
3	Bersier SA Gravière de Ménières	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 470 21 79
4	Béton Centre SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
5	Béton Frais Gruyère SA	1580 Avenches	+41 (26) 850 08 00
6	CSD Ingénieurs SA	1763 Granges-Paccot	+41 (26) 460 74 74
7	E. Bühler & Fils SA	2074 Marin-Epagnier	+41 (32) 756 11 22
8	Frei Fördertechnik AG	3113 Rubigen	+41 (31) 720 56 56
9	Fribeton SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 54 55
10	Geolina SA	1700 Fribourg	+41 (26) 424 80 52
11	Geotest SA	1762 Givisiez	+41 (26) 424 74 20
12	GF Gravières Fribourg SA	1701 Fribourg	+41 (26) 484 80 00
13	Gilbert Brodard et Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20
14	Gravière de Châtillon SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
15	Grisoni-Zaugg SA	1630 Bulle 2	+41 (26) 913 12 55
16	H. Grandjean Fils SA	1667 Enney	+41 (26) 921 24 56
17	Holcim Granulats et Bétons SA	1860 Aigle	+41 (58) 850 06 80
18	Jean Weibel SA	3018 Bern	+41 (31) 990 53 56
19	JPF Gravières SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
20	Kiesgrube Benewil GmbH	1715 Alterswil	+41 (26) 494 24 55
21	Kiesgrube Waldegg AG	1715 Alterswil	+41 (26) 494 24 55
22	Kieswerk Kiemy AG	3186 Düringen	+41 (26) 492 98 85
23	Laboroute SA	1564 Domdider	+41 (26) 676 92 60
24	Liebherr Machines SA	1306 Daillens	+41 (21) 863 60 00
25	Macheret Fils SA	1695 Estavayer-le-Gibloux	+41 (26) 411 18 67
26	Raemy Hoch- und Tiefbau AG	1716 Oberschrot / Plaffeien	+41 (26) 419 12 47
27	Roger Rime SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 22 53
28	Routes Modernes SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 52 22
29	Sables et Gravieres Tuffière SA	1730 Ecuwillens	+41 (26) 409 72 62
30	Savary Béton Frais et Gravières SA	1483 Vesin	+41 (26) 665 95 95
31	Vigier Béton Romandie SA	1734 Tinterin	+41 (26) 418 12 88



Centrale à béton



Gravière de Grandvillard



Gravière de Grandvillard



Lavage de gravier



Gravière de Corpataux

